



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 248 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les familles d'accueil ne devraient pas inculquer de valeurs religieuses aux enfants placés sous leur tutelle et que l'éducation religieuse se fait sans le consentement des parents biologiques de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE l'enfant placé a vécu des difficultés dans son milieu familial, soit de la négligence, du rejet, des abus physiques ou des abus sexuels et qu'il peut présenter des troubles sérieux de comportement et des problèmes au plan affectif et social, ou démontrer un retard dans son développement;

CONSIDÉRANT QUE l'enfant placé dans une famille d'accueil peut être d'une autre culture, d'une autre langue, d'une autre ethnie et pratiquer une religion différente de la famille d'accueil;

CONSIDÉRANT QUE l'enfance est une période de vulnérabilité où le jugement peut facilement être influencé de façon malveillante par des personnes en position d'autorité;

CONSIDÉRANT QUE la religion devrait être réservée aux personnes suffisamment âgées pour choisir de façon éclairée si elles veulent adhérer à une religion ou à une autre;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'assurer la protection de l'intégrité intellectuelle des enfants placés en famille d'accueil en s'assurant que celles-ci ne soient pas sectaires ou religieuses et qu'elles respectent des contraintes de neutralité religieuse.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

André Lamontagne, député de Johnson

14 mars 2017

Date de signature de l'extrait